



Zone d'instauration de la taxe
d'aménagement majorée

Envoyé en préfecture le 23/06/2026

Reçu en préfecture le 23/06/2026

Publié le

ID : 077-217703941-20260618-DEL2642-DE



A Rubelles, le 18 juin 2026

Le Maire
Françoise LEFEBVRE

